© PAPERPRINT.BE 2013

TM9-1710C
(French)

MINISTERE DE LA GUERRE

MANUEL TECHNIQUE

SERVICE D'ENTRETIEN DE L'*ORDNANCE*

CHASSIS ET CARROSSERIE POUR VEHICULES AUTO-CHENILLE

5 septembre, 1944

© PAPERPRINT.BE 2013

DISTRIBUTION.

Sec Ord 1 Corps .	25 exemplaires.
Sec Ord 2 Corps .	30 exemplaires.
Sec Ord FDI	25 exemplaires.
Sec Ord Base .	5 exemplaires.

BASE DE REPARTITION.

Un exemplaire par unité ou Commandement Ordonnance (Maintenance).

Trois exemplaires pour E Ord.

Prix à payer en cas de perte : **54** francs.

© PAPERPRINT.BE 2013

DIMENSIONS DES CLES D'EMPLOI COURANT

Inch	*mm*	*Inch*	*mm*	*Inch*	*mm*
$\frac{1}{8}$	3,2	1	25,4	2	50,8
$\frac{3}{16}$	4,8	$1\frac{1}{16}$	27,0	$2\frac{1}{8}$	54,0
$\frac{1}{4}$	6,4	$1\frac{1}{8}$	28,6	$2\frac{1}{4}$	57,2
$\frac{5}{16}$	7,9	$1\frac{3}{16}$	30,2	$2\frac{3}{8}$	60,3
$\frac{3}{8}$	9,5	$1\frac{1}{4}$	31,8	$2\frac{1}{2}$	63,5
$\frac{7}{16}$	11,1	$1\frac{5}{16}$	33,3	$2\frac{5}{8}$	66,7
$\frac{1}{2}$	12,7	$1\frac{3}{8}$	34,9	$2\frac{3}{4}$	69,9
$\frac{9}{16}$	14,3	$1\frac{7}{16}$	36,5	$2\frac{7}{8}$	73,0
$\frac{5}{8}$	15,9	$1\frac{1}{2}$	38,1		
$\frac{11}{16}$	17,5	$1\frac{9}{16}$	39,7		
$\frac{3}{4}$	19,1	$1\frac{5}{8}$	41,3		
$\frac{13}{16}$	20,6	$1\frac{11}{16}$	42,9		
$\frac{7}{8}$	22,2	$1\frac{3}{4}$	44,5	3	76,2
$\frac{15}{16}$	23,8	$1\frac{13}{16}$	46,0	$3\frac{1}{8}$	79,4
		$1\frac{7}{8}$	47,6	$3\frac{1}{4}$	82,6
		$1\frac{15}{16}$	49,2	$3\frac{1}{2}$	88,9

Dans la notation américaine, les données relatives aux vis sont présentées dans un ordre déterminé, qui est le suivant:

DIAMETRE: (donné par un numéro ou une fraction d'*inch*)

NOMBRE DE FILETS PAR *INCH*: (suivi d'un indicatif tel que *NC, NF* ou *EF*, soit respectivement *National Coarse, National Fine* ou *Extra Fine,* correspondant à la finesse de taille des filets par rapport au diamètre, soit: n° 12-24NC ou n° 12-28NF ou n° 12-32EF)

AJUSTAGE: (donné par le chiffre 1, 2 ou 3, proportionnel au degré de serrage. Par exemple, le n° 1 n'est pas utilisable dans les séries *NF* et *EF*)

LONGUEUR: (généralement donnée par une fraction d'*inch* dont le dénominateur est une puissance de 2)

EXEMPLE:

Vis n° 10 (0.190)—24NC—3x¼ signifie que:

—Le diamètre de la partie filetée est de 0.190 *inch* soit 4,8 mm

—Le nombre de filets par *inch* est de 24 (ce qui correspond *approximativement* à un pas de $\frac{25,4}{24} = 1,06$ mm). Le pas correspond à la série *NC* (filetage le moins fin par rapport au diamètre).

—Le jeu de serrage est minimum pour ce type de vis.

—La longueur de la vis est de ¼ *inch*, soit 6,4 mm.

© PAPERPRINT.BE 2013

© PAPERPRINT.BE 2013

MANUEL TECHNIQUE }
N° 9-1710C }

MINISTERE DE LA GUERRE,
WASHINGTON, le 5 septembre, 1944.

SERVICE D'ENTRETIEN DE L'*ORDNANCE*

CHASSIS ET CARROSSERIE POUR VEHICULES AUTO-CHENILLE

Etabli sous la direction du Chef du Service de l'*Ordnance*

			Paragraphes
CHAPITRE	I.	Introduction	1- 3
	II.	Entretien	4- 6
	III.	Inspection technique	7- 9
	IV.	Carrosserie et tôleries	10-12
	V.	Suspension à bogies et chenilles	13-19
	VI.	Dispositif de freinage	20-29
	VII.	Dispositif de refroidissement	30-33
	VIII.	Eclairage électrique, batteries et accessoires	34-40
	IX.	Châssis	41-44
	X.	Dispositif d'alimentation en carburant	45-49
	XI.	Appareils et jauges	50-54
	XXII.	Ressorts avant et amortisseurs	55-56
	XIII.	Direction et barre de direction	57-63
	XIV.	Tableaux des renseignements d'entretien (Ajustages et tolérances)	64-69
	XV.	Préparation des véhicules pour l'emploi par températures extrêmes ou dans des conditions anormales	70-73
	XVI.	Références	74-76

© PAPERPRINT.BE 2013

CHAPITRE I

INTRODUCTION

	Paragraphe
Objet	1
Portée des renseignements	2
Références	3

1. **Objet.**—Ce manuel a pour but d'informer et de guider le personnel du service d'entretien de l'*Ordnance;* c'est le troisième d'une série de trois volumes relatifs à l'entretien des véhicules sous rubrique.

2. **Portée des renseignements.**—*a. Véhicule.*—Les renseignements sur l'entretien, l'inspection technique et le graissage du véhicule tout entier se trouvent dans le TM 9-710.

b. Châssis et carrosserie.—Ce manuel donne une description minutieuse et des renseignements détaillés sur le fonctionnement, l'inspection, la recherche des défauts de fonctionnement, le démontage, l'entretien, la réparation, le remontage et les essais des éléments principaux composant ce véhicule et sa carrosserie (à l'exclusion du train de transmission et du groupe-moteur) ; il complète le TM 9-710, destiné au personnel des unités utilisant ce matériel.

c. Train de transmission.—Pour les renseignements concernant l'entretien du train de transmission, voir le TM 9-1710.

d. Groupe-moteur.—Pour les renseignements concernant l'entretien du groupe-moteur et de ses accessoires, voir TM 9-1711.

3. **Références.**—On trouvera au chapitre XVI les nomenclatures réglementaires, les manuels techniques et autres publications traitant du matériel figurant au chapitre XVI.

© PAPERPRINT.BE 2013

CHAPITRE II

ENTRETIEN

	Paragraphe
Répartition	4
Etendue	5
Attribution des travaux de réparation	6

4. Répartition.—Il y a une différence très nette entre les travaux d'entretien effectués par les unités utilisant le matériel et les travaux d'entretien effectués par les services spécialisés. L'entretien effectué par les armes utilisant le matériel consiste principalement en soins préventifs habituels et en mise au point des véhicules afin que ceux-ci soient toujours en bon état de fonctionnement et ne passent qu'un minimum de temps aux réparations. L'entretien effectué par les services d'entretien léger et lourd du Corps de l'Intendance et du Service de l'*Ordnance* a pour but principal l'approvisionnement, l'inspection technique, les mesures rectificatives à prendre et, enfin, les réparations qui dépassent la compétence du personnel utilisant le matériel, réparations effectuées soit par le remplacement, la révision, la remise en état, la récupération et la fabrication d'ensembles, soit par toute autre méthode plus appropriée.

5. Etendue.—L'étendue de l'entretien et des réparations par le personnel du service d'entretien est déterminée par la facilité avec laquelle le travail en question peut être effectué, le temps disponible, les conditions atmosphériques, le défilement, les abris dont on dispose, la proximité du feu ennemi, le matériel, les outils et les pièces disponibles et, enfin, la compétence du personnel. Etant donné que tous ces facteurs sont variables, on ne peut prescrire ni même appliquer aucune méthode définitive dans l'exécution de ces travaux.

6. Attribution des travaux de réparation.—Les réparations énumérées ci-après viennent compléter celles que le personnel des unités utilisant ce matériel est autorisé à effectuer.

a. Ponts avant et arrière.—Voir le manuel TM-9-1710.

b. Carrosserie.

Carrosserie	Remplacer
Tôles et supports de carrosserie	Réparer, remplacer, ou remettre à neuf
Sièges	Réparer ou remettre en état
Tôlerie	Réparer, souder ou remettre à neuf
Capotes	Réparer, souder ou remettre à neuf

© PAPERPRINT.BE 2013

Capitonnage.....Réparer ou remplacer
Pare-brises .....Réparer
Essuie-glaces .....Réparer ou remettre à neuf

c. Bogie.

Barbotins .....Réparer
Galets de bogie.....Réparer
Moyeux .....Réparer
Galets supportant la chenille.....Réparer
Traverse tubulaire de la suspension.....Réparer
Roues folles.....Réparer
Traverse tubulaire de la suspension.....Réparer, souder, usiner et aligner
Support arrière de la suspension.....Réparer, souder, usiner et aligner
Mécanisme de réglage de chenille.....Remettre à neuf
Pièces composant le bogie.....Usiner, souder et aligner

d. Freins.

Cylindres de frein.....Réparer et rectifier
Patins de frein.....Mettre des garnitures neuves
Servo-frein à dépression.....Régler, réparer et remettre à neuf

e. Dispositif de refroidissement.

Ventilateur .....Réparer
Paliers du ventilateur.....Remplacer
Radiateur .....Réparer

f. Dynamo et démarreur—Voir TM 9-1711.

g. Allumage.—Voir TM 9-1711.

h. Eclairage électrique et accessoires.

Batteries .....Réparer
Système de chauffage.....Réparer
Avertisseur .....Réparer
Phares et feux.....Réparer

i. Moteur.—Voir TM 9-1711.

j. Châssis.

Châssis.....Réparer ou redresser
Crochet de remorquage.....Réparer
Rouleau.....Remplacer ou réparer

k. Alimentation en carburant.

Pièces composant la jauge à carburant.....Réparer
Réservoirs à carburant.....Réparer

l. *Appareils.*

Groupes d'instruments.....Réparer
Compteurs .....Réparer

m. Arbres de transmission.—Voir TM 9-1710.

© PAPERPRINT.BE 2013

n. Ressorts et amortisseurs.

Amortisseurs ..... Réparer
Ressorts ..... Réparer ou remettre à neuf

o. Direction.

Barre de direction ..... Réparer
Boîtier de direction ..... Réparer ou remettre à neuf

p Boîte de vitesses—boîte auxiliaire.—Voir TM 9-1710.

q. Roues.

Pneumatiques et chambres à air ..... Réparer
Roues ..... Réparer, souder, usiner et aligner

© PAPERPRINT.BE 2013

CHAPITRE III

INSPECTION TECHNIQUE

	Paragraphe
Description	7
Formule d'inspection	8
Procédé à appliquer	9

7. Description.—Les inspections techniques consistent en un contrôle et une vérification des inspections et autres opérations d'entretien déjà exécutées et servent, en outre, à déterminer si le véhicule peut rester en service ou doit en être retiré pour révision générale. Ces inspections sont décrites dans le règlement AR 850-15.

8. Formule d'inspection.—La formule n° 260, sous la rubrique "Rapport de l'inspection techinque des véhicules automobiles" du Service de l'Intendance du Ministère de la Guerre (*War Department Quartermaster Corps Form No.* 260, *"Technical Inspection Report of Motor Vehicles"*) est la formule réglementaire servant à enregistrer le compte-rendu de la vérification de tous les véhicules automobiles, y compris les véhicules de combat du service de l'*Ordnance*. L'emploi, plus ou moins étendu, que l'on peut faire de cette feuille, ou de ses modifications, dépend entièrement de la compétence technique du personnel disponible, du facteur temps, de la nature du matériel d'atelier et de l'outillage d'essai dont on dispose.

9. Procédé à appliquer.—*a. Inspection extérieure des éléments de la carrosserie et de son châssis.*—(1) *Pare-chocs.*—S'assurer qu'ils sont droits; se servir d'une clé pour vérifier le serrage des boulons des fers en U; s'assurer que les supports ne sont pas brisés.

(2) *Crochets de remorquage.*—S'assurer qu'ils sont droits et n'ont pas de fissures. Se servir d'une clé pour vérifier le serrage des boulons de fixation.

(3) *Rouleau avant.*—S'assurer qu'il tourne librement; examiner les ressorts et les supports pour relever toute fracture possible.

(4) *Volets de radiateur.*—Rechercher toute trace de rupture dans les plaques de blindage et voir s'il y a des vis desserrées; ouvrir la porte de droite du véhicule et faire manoeuvrer le levier commandant les volets pour s'assurer que ceux-ci s'ouvrent et se ferment correctement.

(5) *Radiateur.*—Inspecter sa partie inférieure, pour voir s'il y a des fuites; examiner l'avant du faisceau tubulaire, pour voir si les passages d'air sont obstrués.

(6) *Protège-phares.*—Les secouer pour s'assurer qu'ils ne sont pas desserrés; voir s'ils ont des parties brisées ou fracturées.

(7) *Pneumatiques.*—Voir s'ils sont en état de continuer leur service;